

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes**

Band (Jahr): **20 (1894)**

Heft 2 & 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Sa santé qui s'était affaiblie l'avait obligé à résigner ses fonctions à la fin de l'année dernière.

L'étude de l'hydraulique et tout spécialement l'étude si délicate des lois qui régissent l'écoulement de l'eau dans les canaux découverts ont trouvé en Ganguillet un adepte zélé.

C'est principalement à M. Ganguillet, aidé de M. l'ingénieur Kutter, secrétaire du Département des Travaux publics du canton de Berne, que l'on doit une méthode, à la fois élégante et simple, pour la détermination du coefficient à choisir pour calculer la vitesse moyenne de l'eau dans un canal régulier, muni de parois plus ou moins lisses ou plus ou moins rugueuses.

Cette méthode repose sur les résultats d'observations faites, sur un grand nombre de cours d'eau naturels ou factices, tant par les deux auteurs bernois que par d'autres auteurs de divers pays d'Europe et d'Amérique.

Les calculs qui seraient fort longs sont infiniment simplifiés par l'emploi d'un abaque établi au moyen d'hyperboles équilatères et résolvant le problème par le tracé d'une simple ligne droite.

Emile Ganguillet a été chargé plusieurs fois d'expertises techniques intéressant notre canton.

Une première fois ce fut en 1879, sur l'appel des gouvernements de Fribourg et de Vaud, qu'il fit partie avec MM. de Salis, inspecteur fédéral en chef des travaux publics et de Grafenried, ingénieur en chef de la correction des eaux du Jura, d'une commission technique chargée de donner son avis sur les projets étudiés par le canton de Vaud pour la correction de la Broye, à la suite de la grande inondation de 1876.

Le rapport déposé par cette commission a été inséré en 1882 dans le *Bulletin de la Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes*.

C'est dans le même temps que fut constitué par le Conseil fédéral une commission d'ingénieurs experts chargés de renseigner cette haute autorité sur les conditions d'écoulement du lac Léman par le Rhône au début du litige intercantonal qui s'élevait sur cette question, entre les Etats de Vaud et de Genève. Ganguillet avait pour collègues dans cette mission MM. de Salis et le célèbre professeur C. Culmann, du Polytechnicum fédéral.

Plus récemment encore, en 1885, cet ingénieur expérimenté fut consulté, avec deux autres collègues, par l'Etat de Vaud, dans le choix du tracé d'une route importante aux abords de la ville de Lausanne.

Emile Ganguillet fut jusqu'à la fin de sa vie un membre zélé et dévoué de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes, aussi a-t-il reçu, avec Bürkli-Ziegler, le titre de membre d'honneur de cette société réunie en assemblée générale, le 23 septembre 1893, à Lucerne.

Son souvenir demeurera cher à tous ceux qui l'ont connu et spécialement à ceux qui ont reçu de lui, à tant de reprises, le secours de son savoir et de son expérience, et trouvé l'accueil le plus bienveillant.

Que la Suisse et ses cantons puissent trouver encore beaucoup de serviteurs zélés et intègres comme l'a été celui que Dieu a rappelé à Lui le 9 mai 1894! L. G.

23 mai 1894.

VI^{me} CONGRÈS INTERNATIONAL

DE NAVIGATION INTÉRIEURE

Notre Société a reçu la communication suivante. (Les pièces annexées à cette note sont déposées à la bibliothèque, à la disposition des membres de la Société.)

LA HAYE, avril 1894.

Nous avons l'honneur de vous informer que, comme suite aux Congrès précédemment tenus, à Bruxelles en 1885, à Vienne en 1886, à Francfort-sur-le-Main en 1888, à Manchester en 1890 et à Paris en 1892, le VI^{me} Congrès international de navigation intérieure se tiendra cette année, au mois de Juillet, à La Haye, sous le haut patronage de Sa Majesté la Reine-Régente des Pays-Bas.

Nous joignons à cette lettre divers documents donnant sur le Congrès de 1894 tous les renseignements de détail, qu'il nous a paru utile de connaître.

La pièce n^o 2 indique, en même temps que la composition de la Commission d'organisation, celle du Comité de patronage et les noms des délégués étrangers, connus jusqu'à ce moment.

Le Règlement du Congrès (pièce n^o 3) ne comporte aucun commentaire.

Dans les pièces n^{os} 4 et 5, vous trouverez le programme des questions soumises aux délibérations du Congrès, ainsi que les noms des rapporteurs. Les rapports seront imprimés en français et en allemand. On se propose de les faire distribuer aussitôt que possible pour donner aux adhérents du Congrès l'occasion d'en prendre connaissance en temps utile. Sous réserve chaque adhérent est prié de faire connaître quelle édition des rapports il désire.

Deux excursions principales, l'une le mardi 24 juillet et l'autre le vendredi 27 juillet, auront lieu pendant le Congrès, tandis que quelques excursions seront organisées pour ceux des adhérents, qui voudront y prendre part après la clôture du Congrès.

La première, dont la ville de Rotterdam, ses ports et sa voie maritime formeront le but principal, s'étendra assez loin aux environs de cette ville; la seconde aura Amsterdam comme point central et comportera de même les environs de cette ville avec son canal au Rhin et à la mer et son avant-port à Ymuiden.

Ces excursions seront projetées de telle manière que l'on pourra retourner à La Haye chaque soir.

Les excursions projetées postérieurement au Congrès auront pour but :

1^o Haarlem, le lac de Haarlem et quelques villes de la Hollande septentrionale.

2^o Les travaux pour la formation d'une partie de rivière de 35 kilomètres donnant une nouvelle embouchure à la Meuse.

3^o Le Zuiderzee avec l'île de Urk et la visite d'une partie de la province d'Overijssel avec ses canaux et ses tourbières.

Nous espérons que vous voudrez bien répondre à notre appel et adhérer au VI^{me} Congrès international de navigation intérieure. Dans ce cas, nous vous prions de remplir la double formule ci-jointe (pièce n^o 6) et de la renvoyer avec le montant de votre cotisation à l'adresse indiquée.

Veillez agréer, etc.

Le Comité d'organisation :

J. F. W. CONRAD, président.

L. E. ASSER, secrét.-général.

Erratum. La première livraison de 1894 aurait dû être paginée de 121 à 128.